

## **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**

NUMÉRO E-E121864 **VALABLE JUSQU'AU** 15/12/2024

> 24/06/2024 ÉDITÉ LE

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 06/03/2014

SARL Forme juridique:

Capital: 10 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC RENNES 2014B00446

Siret: 800 786 097 00025

Code NACE: Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 141344280

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 141344280

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

50 02671/

Raison sociale: NEFTY

ZA LES CHAMPS MORIN 3 RUE DES BRUYERES 35360 BOISGERVILLY

Téléphone: 02 99 61 31 51

06 73 06 03 14 Portable :

Site Internet: www.y-perion.fr E-mail: contact@y-perion.fr

Responsabilité légale :

APPERE CORENTIN GÉRANT / GLANDAIS ERIC GÉRANT / DELISLE PIERRE

**GÉRANT** 

Effectif moyen: 7

Tranche de classification: EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/10/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/12/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT** 

**SIGNATURE DU TITULAIRE** 

**AGENCE QUALIBAT** 

AGENCE DE RENNES PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE 167 RUE DE LORIENT **35000 RENNES** 

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.